

## Retour sur le conseil communautaire du 12 octobre 2020



Retour sur le conseil communautaire du 12 octobre 2020

Monsieur le maire de Castillon-Debats accueille les membres du conseil communautaire dans la salle des fêtes du village.

Madame la présidente ouvre la séance et précise qu'elle essaiera de réaliser les conseils communautaires dans l'ensemble des communes du territoire, dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Après avoir adopté le dernier compte rendu, différents sujets statutaires ont été abordés dont les principaux sont :

**Le transport à la demande**, dont l'utilité sur le territoire est rappelée : c'est un transport de personnes sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes pour un tarif de 2 euros par trajet qui permet aux personnes n'ayant pas de moyen de transport de pouvoir rejoindre les services du centre-bourg, comme la maison de santé par exemple. Une nouvelle plaquette d'information doit être réalisée à l'attention des Mairies et des usagers pour communiquer sur ce service. Dans cette attente, les habitants concernés sont invités à prendre contact avec les services de la communauté de communes pour plus de renseignements.

**Réaménagement de la salle de danse des cordeliers** : une étude a débuté il y a deux ans afin de réaménager la salle de danse des Cordeliers. A ce jour, les travaux ne sont pas encore lancés. Madame la présidente précise qu'elle a obtenu une prorogation de la subvention de l'Etat sur ce dossier (DETR) et regrette que le dossier d'aide du conseil départemental n'ait pas été déposé l'année dernière dans les délais, privant la collectivité de l'aide car le dispositif est maintenant terminé. Après avoir reçu l'accord du conseil communautaire pour débiter les travaux, elle précise que l'objectif est de débiter le chantier au printemps 2021. Une rencontre aura lieu avec l'association Al Andalus qui utilise cette salle.

**Dispositif L'OCCAL** : ce dispositif d'aide à l'investissement à destination des entreprises suite à la crise sanitaire avait été acté durant le premier confinement. L'autorisation de signature de la convention est à l'unanimité. Les services de la communauté se tiennent à la disposition des entreprises pour les aider dans les démarches si nécessaire.

**PNR (Parc Naturel Régional) de l'Astarac** : l'adhésion à l'association de préfiguration du PNR de l'Astarac est votée à l'unanimité. Une incompréhension sur la commune de Saint-Pierre d'Aubézies reste à éclaircir. Cette commune n'est pas intégrée complètement dans ce dispositif, alors que les 2 communes voisines elles le sont. Madame la présidente s'engage à transmettre une motion en ce sens afin de faire intégrer cette commune au périmètre.

**Maison de santé pluridisciplinaire** : une exonération de loyers pour les paramédicaux qui ont été lourdement impactés lors de la crise sanitaire est votée à la majorité. La présidente informe le conseil communautaire sur la situation de la Maison de santé et l'inquiétude des professionnels notamment des médecins pour l'avenir. Les élus se doivent de s'engager aux côtés des médecins pour assurer le renouvellement des professionnels présents. A ce jour, une demande pour intégrer deux kinés au sein de l'établissement lui a été faite. « C'est une bonne nouvelle même si, à ce jour, nous n'avons aucune certitude sur cette installation », annonce-t-elle. Enfin, pour conclure sur le sujet, elle informe les élus que des spécialistes (chirurgiens...) souhaitent pouvoir intervenir dans la Maison de santé de Vic-Fezensac et louer à la journée un bureau afin de recevoir des patients sur le territoire. Elle demande au conseil communautaire de valider la mise en place d'un tarif à la journée afin d'avoir cette possibilité, les élus valident à l'unanimité.

**Aire de Cauderon** : des travaux pour finaliser la fermeture hivernale du bâtiment sont programmés. Une tranchée permettant d'évacuer les eaux de pluie et mettre « hors d'eau » le bâtiment en cas de gros orages sera réalisée le long du bâtiment, ainsi que la plantation d'une haie le long de la zone. De plus, un premier contact doit être pris avec Madame la principale du Collège de Vic-Fezensac afin de lancer, avec le soutien financier du Conseil Départemental, un projet de plantation d'arbres à l'avenir. L'aire sera ainsi mieux aménagée pour recevoir le public sur les périodes d'ouverture.

**Site internet** : le nouveau site de la communauté est présenté. Un espace dédié à chaque commune du territoire sera disponible."

[www.dartagnanenfezensac.com](http://www.dartagnanenfezensac.com)